

TUTORAT PAR LES PAIRS

PRÉVENTION

INTERVENTION

REMÉDIATION

OBJECTIFS :

- Développer la solidarité et la coopération entre élèves
- Favoriser l'engagement et l'autonomie
- Travailler les compétences du socle commun de connaissances et de compétences :
 - Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer
 - Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre
 - Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

cadre de l'action



Action
locale

focus



Élève,
classe

thématiques



Climat
scolaire

→ Les modalités

Public concerné : Elèves de 6^e, 3^e et UPE2A.

Durée et rythme de l'action :

Durée : octobre à avril.

Fréquence : une heure par semaine.

Descriptif : Il s'agit pour les élèves de 3^e de tutorer leurs camarades de 6^e et du dispositif UPE2A.

Année N-1 : parrainage des élèves de CM2 par les élèves de 4^e : les CM2 viennent passer une journée dans leur collège de secteur et sont accompagnés à différents moments de la journée par les 4^e qui sont leurs interlocuteurs.

Journée de pré rentrée : rappel à tous les enseignants du dispositif et du rôle des professeurs principaux de 6^e et 3^e. Appel à candidature des professeurs volontaires pour le suivi des binômes.

Fin septembre : Transmission de la liste des élèves volontaires (tuteurs et tutorés) par les professeurs principaux au CPE. Un courrier est adressé aux parents avec une demande d'autorisation.

Début octobre : Réunion des élèves qui se répartissent en binômes en fonction des besoins, compétences et disponibilités. Remise à chaque tuteur d'un livret de suivi.

Mi-octobre : Mise en place du dispositif sur le temps méridien.

Jusqu'en avril : Suivi des binômes par des enseignants volontaires, AED ou CPE.

→ Les moyens mobilisés

Moyens humains : professeurs principaux et enseignants, AED, CPE.

→ Les freins et leviers

Freins : Investissement des élèves fluctuant d'une année à l'autre, mobilisation des enseignants inégale.

Leviers : Occasion pour les élèves de valider des compétences du socle. Possibilité pour les tuteurs de présenter leur travail à l'oral du Diplôme National du Brevet dans le cadre de leur parcours citoyen.

TUTORAT PAR LES PAIRS

PRÉVENTION

INTERVENTION

REMÉDIATION

→ L'évaluation de l'action proposée

Critères de l'évaluation :

- Résultats et taux de validation des compétences des élèves dans le Livret Scolaire Unique.
- Nombre des incivilités et violences (indicateurs vie scolaire).
- Taux de participation des élèves aux instances démocratiques (conseil de vie collégienne, conseil des délégués) et participatives (ateliers /dispositif médiation par les pairs ...).

Effets constatés :

- **Sur les acquis des élèves :**
 - Au niveau des apprentissages : questionnement sur leurs propres savoirs, développement d'habilités langagières, mise en place de nouvelles connaissances, stratégies et méthodes de travail.
 - Au niveau du comportement : développement de l'estime de soi et du plaisir de communiquer, engagement et autonomie, renforcement de l'empathie (le tuteur doit se mettre à la portée de l'autre afin de répondre à ses besoins.)
- **Sur l'école / l'établissement :**
 - Amélioration des relations entre élèves.
 - Engagement des élèves dans les instances démocratiques et participatives.
 - Amélioration du vivre ensemble.

→ Contact

Établissement :

Collège Manuel Azana
Avenue de Falguières
82000 Montauban

Référents :

Madame CARRENO, Conseillère Principale d'Education (CPE)
Madame DURILLON, Conseillère Principale d'Education (CPE)
Mail : 0820896D@ac-toulouse.fr
Tel : 05 63 20 93 01